

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que la Chambre a suivi avec beaucoup d'intérêt le discours de mon honorable ami. Il a glissé dans sa question des expressions qu'il croyait devoir être prises pour des déclarations de fait. Or, si c'est ainsi qu'il s'y prend, je dois m'inscrire en faux contre certains passages qu'il voudrait faire prendre pour des déclarations de fait.

Une voix: C'est vous qu'il cite.

L'hon. M. Fleming: Afin que la Chambre ait une impression impartiale de ce que j'ai déclaré à Oakville, j'aimerais bien avoir la possibilité de lire un ou deux des paragraphes qui traitaient de cette question.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Marler: Déposez-les.

L'hon. M. Pearson: Nous ne voulons pas un discours, nous voulons une réponse.

L'hon. M. Fleming: Je disposais d'un texte écrit pour l'occasion en question, et la déclaration lue par l'honorable représentant de Nanaïmo est incomplète.

L'hon. M. Martin: Quelle est donc votre réponse?

L'hon. M. Fleming: La voici. On m'a demandé si mes paroles avaient été fidèlement reproduites, monsieur l'Orateur; voici donc ce qui aurait constitué un compte rendu complet de ce que j'ai dit à cet égard:

Le ministre des Finances a le devoir d'exercer une surveillance constante sur la situation économique de notre pays. Je puis vous dire sans hésitation que l'économie canadienne est incontestablement forte. Il existe des secteurs dans lesquels les progrès ne sont pas aussi rapides qu'ils l'ont été à d'autres périodes et, comme aux États-Unis, notre activité économique s'est engagée il y a quelques mois sur une sorte de palier.

L'hon. M. Sinclair: Après le 10 juin.

L'hon. M. Fleming: Non, pardon, avant le 10 juin.

Des voix: Poursuivez votre discours.

L'hon. M. Fleming: Nous avons apporté bien des améliorations depuis le 10 juin. Et je poursuis:

Nous avons toujours un problème de chômage saisonnier à résoudre en hiver.

L'hon. M. Sinclair: Problème qui est deux fois plus difficile que l'an dernier.

L'hon. M. Fleming:

Cependant, les Canadiens peuvent continuer d'avoir confiance en l'avenir. Il n'y a pas un pays au monde qui offre à sa population des perspectives à long terme aussi brillantes que le Canada.

M. Stuart (Charlotte): Est-ce là votre héritage?

L'hon. M. Fleming: Non, c'est ce que nous avons beaucoup amélioré depuis le 10 juin. (*Exclamations*). Nous avons reçu ce déplorable héritage et nous l'avons amélioré.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que le ministre devrait s'en tenir à la lecture des alinéas et la Chambre se contenter de l'écouter.

M. Gauthier (Portneuf): Nous voulons une réponse.

Des voix: La réponse.

L'hon. M. Fleming: Je poursuis, monsieur l'Orateur.

Notre produit national brut s'établira à un chiffre sans précédent cette année. Le nombre de ceux qui ont un emploi, en cette saison, est plus élevé que jamais dans notre histoire. Le volume de notre commerce forme un total sans précédent. La hausse du coût de la vie, qui a longtemps continué, se stabilise. Le ministre du Commerce a exprimé de l'optimisme quant aux perspectives de ventes du blé canadien. Le marché des obligations de l'État canadien s'est notablement raffermi ces dernières semaines. Le taux d'intérêt à l'égard des billets du Trésor canadien a baissé de 3/10^e p. 100 au cours des deux derniers mois; c'est une tendance à remarquer, quand on se rappelle que depuis la mi-juillet le taux versé par le Trésor américain à l'égard de ses billets a monté de 1/2 p. 100. Le 1^{er} octobre, le gouvernement du Canada a lancé une nouvelle émission d'obligations de 700 millions. L'émission fut sur-souscrite, les livres étant fermés une demi-heure après leur ouverture.

Le péril de l'inflation a été maîtrisé. Pour concourir à cette fin, le gouvernement a fait la guerre au gaspillage, aux folles dépenses et à l'inefficacité. A un moment où il faut plus de capitaux pour soutenir la mise en valeur de nos ressources et maintenir l'élan de l'économie canadienne, je continuerai d'exhorter les Canadiens à faire toute leur part pour créer du capital, de la seule façon possible: par l'épargne.

Je serai fort aise, monsieur l'Orateur, de poursuivre la lecture de ce texte ou d'en faire parvenir une copie à mon honorable ami. Il a posé une question précise au sujet du coût de la vie. Le coût de la vie monte depuis très longtemps au Canada. Mon honorable ami aura observé, ainsi que le mentionne ma déclaration, que la hausse s'est stabilisée, et que l'augmentation n'a été que de 1/10^e p. 100 en octobre. Je parle de mémoire, mais je pense que l'indice du prix aux consommateurs est passé de 123.3 à 123.4. Étant donné la tendance à la hausse que le coût de la vie manifestait depuis très longtemps, c'est là une preuve suffisante, à mon sens, —j'en assure mon honorable ami,—pour justifier la déclaration dans laquelle j'ai dit que la hausse du coût de la vie s'est maintenant stabilisée. Je ne suis pas le seul de cet avis.